

Commission tripartite de l'assurance-chômage

(Arrêté du 6 décembre 2021)

Représentants des employeurs

Brandt Gérald, directeur des ressources humaine du RHNe, Neuchâtel

Zappella Roxane, directrice de la fédération romande des entrepreneurs (FER), Neuchâtel

Allemann Karen, directrice de GastroNeuchâtel, Neuchâtel

Représentants des travailleurs

Da Silva Pereira Sofia, responsable de l'office de paiement UNIA, Neuchâtel

Locatelli Silvia, secrétaire régionale d'UNIA, La Chaux-de-Fonds

Aubert Sylvain, référent à l'association pour la défense des chômeurs (ADC), La Chaux-de-Fonds

Représentants des autorités du marché de l'emploi

Gianoli Valérie, cheffe du service de l'emploi, La Chaux-de-Fonds, présidente

Niklaus Ioana, cheffe de l'office du marché du travail (OMAT), La Chaux-de-Fonds

Chalon Hervé, responsable de la section formation DE, office du marché du travail (OMAT), La Chaux-de-Fonds

Assistent en outre aux séances de la commission tripartite, avec voix consultative

Cosandier Fabienne, cheffe de l'office des relations et des conditions de travail (ORCT), La Chaux-de-Fonds

Knoepfler Chevalley Laurence, cheffe du service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO), La Chaux-de-Fonds

Guillet Pascal, directeur de la Caisse cantonale neuchâteloise d'assurance-chômage (CCNAC), La Chaux-de-Fonds

Ferchaud Mathieu, manager des contrats, office de l'assurance-invalidité du Canton de Neuchâtel (OAI), La Chaux-de-Fonds

Informations fournies par [le service de l'emploi](#)